

N° 21
Mai
2017



www.valcourt.ca

L'Informateur



> p. 8

Préservons la forêt urbaine

Le 31 mai prochain au parc Camille-Rouillard, venez chercher un arbre et contribuez à la forêt urbaine !

Le journal
Municipal et
Communautaire
de Valcourt



Vie municipale

1^{ère} collecte des bacs
bruns - 12 mai

> p. 2



Vie communautaire

Tournoi de golf des
Maî(t)res

> p. 12



Vie scolaire

Projet Carboneutre reçoit
le prix environnemental

> p. 19

L'Informateur

Magazine Municipal et Communautaire de Valcourt

Sommaire

Vie Municipale 3-11

Avis public 3

- Changement date séance du conseil
- Entrée en vigueur Regl. 561-1 et 562-2
- Entrée en vigueur - Règlement 563-4

Trésorerie 3

- 2e versement de taxes
- Dépôt des États financiers 2016

L'agenda de Valcourt 3

Urbanisme 8

- Préservons la forêt urbaine
- La rue pour tous
- Date des ventes de garage
- Abris temporaires

Travaux publics 9

- Nouveau parc comestible
- Tonte de gazon
- Contrôle des moustiques
- Balayage des trottoirs et des rues
- Prévention - fermeture d'eau
- Écocentre occasionnel et régional

Vie communautaire 12-16

Services récréatifs et communautaires

- Activités aquatiques
- Inscription en ligne
- Location salles et plateau

Divers

- Tournoi de Golf des Maîtres - Maison des Jeunes
- Soirée d'information Fibromyalgie
- Club Plein air WIXX
- Concert de fin d'année - Harmonies de l'Odyssée
- Dépôt de livres

- Rencontre amicale - Centre d'Action Bénévole
- FADOQ de Valcourt - voyages
- Jardin communautaire - Centre d'action Bénévole
- Repas communautaire - Centre d'Action Bénévole

Sports et loisirs 16

- 10^E ANNIVERSAIRE - Retrouvailles Valcourt 2017 SPYDER

Vie culturelle 17

- Activités Centre culturel - Exposition - Cinéma au Musée

Vie scolaire 18

- École La Chanterelle: Initiation à la robotique, etc..
- École l'Odyssée: Projet Carboneutre, etc...

Autres

- Semaine de la Sécurité civile
- Collecte de bouteilles et de canettes
- Nathalie Choquette en concert

Coordonnées et heures d'ouverture de vos services

Hôtel de ville : 1155, rue St-Joseph, Valcourt J0E 2L0

Lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Téléphone : 450.532.3313 - Télécopieur: 450.532.3424

Courriel : ville.valcourt@valcourt.ca

Aréna : Lundi au vendredi : 8 h 30 à 11 h 30 et 13 h à 16 h 30

Période estivale:

À compter du 1^{er} juin les bureaux administratifs seront fermés les vendredis après-midi

Début de la collecte 12 mai 2017
Bac brun = Moi je composte



Mensuel d'information édité par la Ville de Valcourt

Directrice de publication : Manon Beauchemin
Infographie et régie publicitaire : Lucie Jeanson
Maquette : évoé! 450.521.8291

Courriel : ville.valcourt@valcourt.ca

Si vous ne recevez pas L'Informateur, contactez le 450.532.1338

Avis public

Changement de la séance du Conseil

Du 21 au 14 août 2017

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, par la soussignée:

QUE la séance ordinaire du Conseil prévue le 21 août 2017 est devancée au

LUNDI : 14 août 2017
LIEU : Hôtel de Ville de Valcourt, 1155, rue St-Joseph
HEURE : 19 :00 heures

Donné à Valcourt, ce 11 avril 2017.


Manon Beauchemin, Greffière

Avis public - Entrée en vigueur

Règlements 561-1 et 562-2

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,

QUE lors d'une séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le 06 mars 2017, le Conseil municipal a adopté les règlements suivants :

RÈGLEMENT 561-1 :

AMENDANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT 561

RÈGLEMENT 562-2 :

AMENDANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION 562

QUE ces règlements ont reçu l'approbation de la MRC du Val-Saint-François, le : 06 avril 2017

QUE ces règlements sont actuellement déposés au bureau de la Greffière, à l'Hôtel de Ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau, soit de 08h30 à 16h30 et qu'ils entreront en vigueur conformément à la loi.

Donné à Valcourt, ce 13 avril 2017.


Manon Beauchemin, Greffière

Trésorerie

2^e versement de taxes municipales

Veillez prendre note que le deuxième versement des taxes municipales 2017 était dû le 27 avril.

Nous acceptons les paiements par chèque, carte de débit et argent comptant.

Il est à noter que pour tout paiement hors des heures d'ouverture, déposez votre paiement dans la CHUTE À PAIEMENT.

Dépôt des états financiers pour l'année 2016

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra à 19h00, à l'Hôtel de Ville, le 5 juin prochain, les états financiers 2016 seront déposés.

Le Conseil municipal vous invite à participer aux réunions mensuelles !

Paul Roy, Trésorier, 450.532.1351

L'agenda de Valcourt

1 au 24 mai	Dépôt de livres - Aréna
7 au 13 mai	Semaine de la sécurité civile
8 mai 18h30	Soirée d'information sur la fibromyalgie
9 - 16 - 23 -30 mai & 6 juin	Rencontre amicale - Centre d'action bénévole
10 mai - 19h	Concert de fin d'année des Harmonies de l'école secondaire l'Odysée
13 mai	Spectacle - Nathalie Choquette - Église St-Joseph Collecte de bouteilles et cannettes
13 et 27 mai	Écocentre occasionnel à Valcourt
25-26-27 Mai	Vente de livres - Centre communautaire
26 mai	Repas communitaire - Centre d'Action Bénévole
2-3 et 4 juin	10E Anniversaire Retrouvailles Valcourt 2017 Spyder
5 juin	Séance ordinaire du Conseil municipal Dépôt des États financiers 2016
9 juin	Tournoi de golf des Maî(t)res - Maison des jeunes l'Initiative

Avis public

Avis public est donné

AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DU SECTEUR CONCERNÉ POUR L'APPROBATION DU RÈGLEMENT 603

1. Lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 01 mai 2017, le Conseil municipal de la Ville de Valcourt a adopté le Règlement 603 intitulé : RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'ACHAT ET L'INSTALLATION DE COMPTEURS D'EAU DANS LES IMMEUBLES INSTITUTIONNELS, COMMERCIAUX, INDUSTRIELS ET MIXTES CIBLÉS ET UN EMPRUNT AU MONTANT DE 100 000 \$ pour une période de 10 ans.
2. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire du secteur concerné peuvent demander que le Règlement 603 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

Ce règlement a pour objet :

- a) d'autoriser le conseil à procéder à l'achat et à l'installation de compteurs d'eau dans les immeubles institutionnels, commerciaux, industriels et mixtes ciblés;
- b) d'autoriser le conseil à dépenser une somme de 100 000 \$ pour les fins du règlement;
- c) d'autoriser le conseil à emprunter une somme de 100 000 \$ sur une période de 10 ans;
- d) pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, d'exiger et de prélever, annuellement, durant le terme de l'emprunt, de chaque propriétaire d'un immeuble imposable situé à l'intérieur du bassin de taxation décrit à l'annexe A, jointe au présent avis pour en faire partie intégrante, une compensation à l'égard de chaque immeuble imposable dont il est propriétaire et qui est desservi par le réseau d'aqueduc;

Le montant de cette compensation sera établi annuellement en multipliant le nombre d'unités attribuées suivant le tableau décrit à l'annexe B, joint au présent avis pour en faire partie intégrante, à chaque immeuble imposable par la valeur attribuée à chaque unité. Cette valeur est déterminée en

divisant les dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt par le nombre d'unités de l'ensemble des immeubles imposables situés à l'intérieur du bassin;

- e) d'affecter à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement;

d'affecter également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention lorsqu'il s'agit d'une diminution du terme décrété au présent règlement.

3. Le registre sera accessible de 9 h à 19 h le mercredi 17 mai 2017, au bureau de la municipalité, à l'Hôtel de Ville de Valcourt, situé au 1155, rue St-Joseph.
4. Le nombre de demandes requis pour que le Règlement 603 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de cent quatre-vingt-un (181).
Si ce nombre n'est pas atteint, le Règlement 603 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19 h 15 le mercredi 17 mai 2017, à l'Hôtel de Ville situé au 1155, rue St-Joseph, à Valcourt.
6. Le règlement peut être consulté au bureau de la municipalité du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire du secteur concerné selon le plan ci-joint :

7. Toute personne qui, le 01 mai 2017, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :
 - être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et ;
 - être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
8. Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

Vie municipale

- être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois ;
 - dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
9. Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
- être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité, depuis au moins 12 mois ;
 - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires

ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

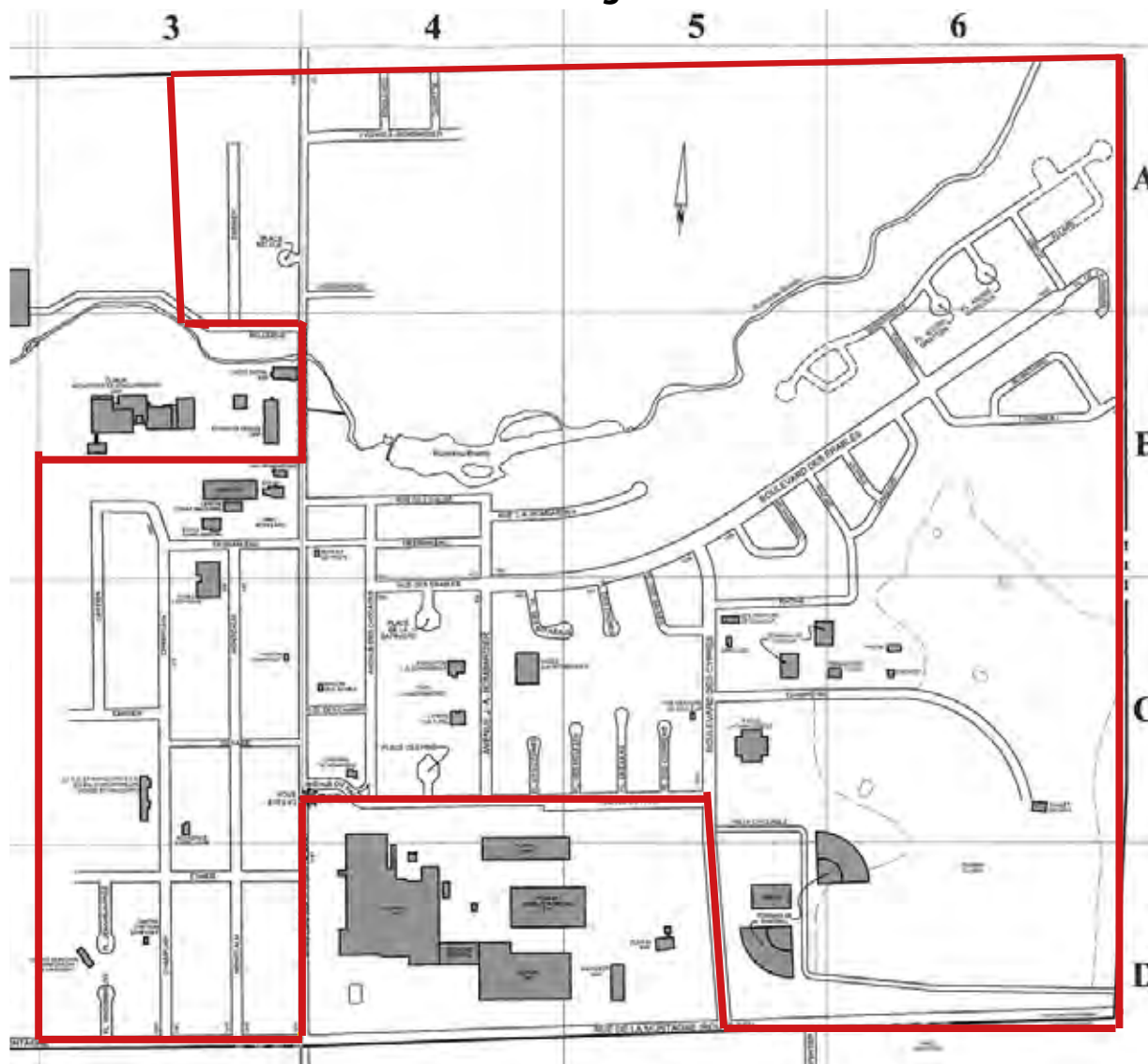
10. Personne morale

- avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 01 mai 2017 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Donné à Valcourt, ce 02 mai 2017.

Manon Beauchemin
Manon Beauchemin, Greffière

Annexe A du Règlement 603



Annexe B du Règlement 603

CATÉGORIE	Nombre d'unités attribué
Maison unifamiliale et maison mobile	1,50
Pour chaque logement d'une habitation à logements multiples	
- Unité de logement de moins de 2 pièces	1,00
- Unité de logement de 2 pièces et plus	1,50
Places d'affaires (en résidence privée)	
- Moins de 3 employés	0,50
Places d'affaires ou bureaux professionnels	
- Moins de 3 employés	1,00
- 3 à 5 employés	1,50
- 6 à 10 employés	2,00
- 11 à 20 employés	3,00
Magasins	
- Moins de 3 employés	1,00
- 3 à 5 employés	1,50
- 6 à 10 employés	2,00
- 11 à 20 employés	3,00
- 21 à 30 employés	4,00
- 31 employés et plus	5,00
Restaurant, Restaurant-Bar, Brasserie servant des repas complets	
- Moins de 25 places	2,00
- 26 à 50 places	4,00
- 51 à 75 places	5,00
- 76 à 100 places	7,00
- Plus de 100 places	8,00
Garage ou Station service	
- sans lavage véhicule	1,50
- avec lavage véhicule	3,00
Salon funéraire	1,50
Salon de coiffure - Par siège de coupe	1,00
Bureau de poste	1,50
Garderie	2,00
Places d'accueil	6,00
Résidences à logements pour personnes âgées / par unité de logement	1,00
Industrie manufacturière (excluant Bombardier Produits Récréatifs)	
- 1 à 5 employés	1,50
- 6 à 10 employés	2,00
- 11 à 20 employés	3,00
- 21 à 30 employés	5,00
- 31 à 40 employés	6,00
- 41 employés et plus	8,00
Système de réfrigération à l'eau sans recyclage (par force de compresseur)	3,00
Système de climatisation à l'eau (par force de compresseur)	3,00
Immeubles comprenant des locaux multiples (Places d'affaires, bureaux de professionnels, magasins)	
- Moins de 3 employés	1,00
- 3 à 5 employés	1,50
- 6 à 10 employés	2,00
- 11 à 20 employés	3,00
- 21 à 30 employés	4,00
- 31 employés et plus	5,00

Avis public est donné

AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE L'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ

1. Lors d'une séance extraordinaire du conseil tenue le 03 mai 2017, le Conseil municipal de la Ville de Valcourt a adopté le Règlement 604 intitulé : RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES CONDUITES D'AQUEDUC, ET D'ÉGOUT, RECONSTRUCTION DU SERVICE DE VOIRIE DANS LES RUES : «PLACE DES CORMIERS ET PLACE DES LILAS» ET UN EMPRUNT AU MONTANT DE 840 000 \$ pour une période de 25 ans.

2. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que le Règlement 604 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

3. Le registre sera accessible de 9:00 heures à 19:00 heures le mercredi 17 mai 2017, au bureau de la municipalité, à l'Hôtel de Ville de Valcourt, situé au 1155 rue St-Joseph.

4. Le nombre de demandes requis pour que le Règlement 604 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de (182) cent quatre-vingt-deux.

Si ce nombre n'est pas atteint, le Règlement 604 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19:15 heures le mercredi 17 mai 2017, à l'Hôtel de Ville situé au 1155 rue St-Joseph à Valcourt.

6. Le règlement peut être consulté au bureau de la municipalité du lundi au vendredi, de 8 :30 à 12 :00 heures et de 13:00 à 16:30 heures.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité :

7. Toute personne qui, le 03 mai 2017, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :

- être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et ;

- être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

8. Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois ;

- dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

9. Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité, depuis au moins 12 mois ;

- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

10. Personne morale

- avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 03 mai 2017 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Donné à Valcourt, ce 04 mai 2017.

Manon Beauchemin

Manon Beauchemin, Greffière

Urbanisme

Préservons la forêt urbaine

Le 31 mai prochain de 11 h à 14 h et de 15 h à 18 h rendez-vous au parc Camille-Rouillard pour venir chercher un arbre et contribuez à la forêt urbaine !

Dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts, la Ville de Valcourt distribuera **gratuitement** des arbres à l'ensemble de la population, afin de renouveler notre forêt urbaine. Les arbres forestiers indigènes sont offerts par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec.

Vous pourrez choisir parmi les essences disponibles: des chênes rouges et des pins blancs. Tentez d'identifier les raisons pour lesquelles vous voulez planter un arbre afin de mieux définir l'endroit où le planter. Sur place, nous pourrons vous guider dans votre choix et vous donner des conseils pour l'emplacement, le choix de l'arbre, la plantation et l'entretien.

Voici quelques pistes de motivations pour planter un arbre, pour orienter votre réflexion :

- Créer de l'ombrage;
- Créer un écran contre le bruit;
- Diminuer la vitesse des vents;
- Augmenter la valeur de la propriété;
- Attirer les oiseaux ou les petits animaux;
- Pour la beauté esthétique;
- Pour l'odeur des fleurs.

Quizz

Question 1 : Combien d'arbre (s) dois-je avoir minimalement sur mon terrain à Valcourt ?

- A) 1
- B) 3
- C) 5

Question 2 : Que dois-je faire si je veux couper un arbre ?

- A) Remplacer l'arbre abattu par un nouvel arbre, à moins d'avoir le nombre minimal d'arbre sur ma propriété
- B) Demander un certificat d'autorisation d'abattage d'arbre à la Ville
- C) A et B

Question 3 : Pourquoi planter un arbre chez soi ?

- A) Pour diminuer les îlots de chaleur liés aux surfaces construites (tel que stationnement, toiture, etc.), en faisant un puits de carbone

- B) Pour réduire les eaux de ruissellement
- C) Pour faire augmenter la valeur de sa propriété
- D) Pour préserver la forêt urbaine et remplacer les arbres
- E) Toutes ces réponses

Question 4 : Quel est l'arbre emblématique du Québec?

- A) Le bouleau jaune
- B) L'érable à sucre
- C) L'érable rouge
- D) Le chêne rouge

Réponses au quizz

Questions 1 : B, il faut minimalement trois (3) arbres sur sa propriété, dont un en cour avant (art. 14.7 du règlement #560).

Questions 2 : A, le certificat d'autorisation pour l'abattage d'arbre n'est plus exigé, à l'exception des arbres situés dans la bande de protection riveraine ou dans une plaine inondable et lorsque vous en couper plus de cinq (5). Cependant, pensez à les remplacer !

Questions 3 : E, en effet, toutes ces raisons justifient de planter un arbre. Un constat surprenant :

«Les effets de la verdure sur le prix des maisons dépassent les limites de son propre terrain. Ainsi, les travaux de François Des Rosiers et de son équipe ont démontré que la présence d'arbres matures dans un quartier est l'un des facteurs qui font gonfler le prix de la maison, jusqu'à 7% du montant de la vente, selon une étude qu'ils ont publiée en 2002. Nuance toutefois: une trop forte présence d'arbres à feuilles caduques fera pencher la balance à l'inverse.» (Trudel, 2015).

Question 4 : A, le bouleau jaune est aussi connu sous le nom de merisier. Les qualités de son bois sont recherchées pour sa résistance aux chocs et sa durabilité.

Note : l'information du quizz n'a aucune valeur légale, se référer au texte intégral du règlement.

http://www.contact.ulaval.ca/article_dossier/12-elements-qui-influencent-la-valeur-dune-maison/



Vie municipale

La rue pour tous !

Pendant le mois de mai, la campagne **la rue pour tous** rappelle que la marche et le vélo sont des moyens de déplacement, en plus d'être un divertissement. Les pistes cyclables seront ouvertes à compter du 1er mai, pensez à sortir votre vélo !



Lors des déplacements que ce soit, en voiture, à pied ou à vélo, soyez courtois. Lorsqu'un piéton traverse la rue, il doit le faire à une intersection ou à une traverse piétonne. **Le piéton doit s'engager dans la traverse pour qu'un automobiliste ait l'obligation de s'arrêter.**

De plus, sachez qu'il est interdit de se stationner au coin des rues lorsqu'elles sont peintes en jaune.

Dates pour les ventes de garage

Toute «VENTE DE GARAGE» est permise sur le territoire de la Ville du 15 mai au 3 juillet et du 1er au 30 septembre, sans nécessiter de demander un permis. Pour les autres dates, un permis est nécessaire.

Préparez-vous à enlever vos abris temporaires

À compter du 15 mai, tous les abris temporaires doivent avoir été enlevé (art. 7.13 du règlement #560) sans quoi, un constat d'infraction de 250.00\$ plus les frais peut vous être donné (art. 2.2. du règlement #560).

Fannie Pelletier-Beaudry, Inspectrice municipale et adjointe aux travaux publics



Travaux publics

Nouveau parc comestible à Valcourt!



L'automne dernier, l'équipe des travaux publics a travaillé à aménager un **nouveau parc comestible** dans le **secteur du Boisé du Ruisseau**, accessible par la rue Bissonnette et la rue Dépôt. Ce printemps, une deuxième plantation est prévue. Ainsi, vous pourrez trouver des pommes, bleuets, framboises, amélanchiers, camerises, groseilles, gadelles, rhubarbe, des herbes fraîches et bien plus encore. Considérant que le parc en sera à sa première année, les productions fruitières seront minimales. Venez vous promener dans le sentier gazonné, cet espace est accessible à tous.

Tonte de gazon

Saviez-vous que l'herbe laissée sur votre terrain agit comme engrais naturel? En déposant l'herbe et les feuilles mortes dans les déchets, cela contribue à augmenter le tonnage et par conséquent, les coûts d'enfouissement. En période estivale, 20% des déchets municipaux sont constitués de gazon. Si vous décidez de ramasser l'herbe coupée, nous vous demandons fortement d'aller déposer vos résidus au site de compostage situé sur la Rue Bellerive, à l'endroit indiqué près de la barrière de l'usine d'épuration ou de les déposer dans votre nouveau bac de compost.

Pour assurer la qualité du compost, qui sera accessible aux citoyens lorsque celui-ci sera arrivé à maturité, nous vous demandons de ne pas mélanger l'herbe ou les feuilles avec les matières suivantes : cèdre, branches, roches, terre, ou tout autre rebut (sac plastique, canette, etc.).

Merci de porter attention à la qualité des matières que vous déposez.

Vie municipale

Le compost nourrira votre sol en minéraux et matières organiques. De plus, pensez à semer au printemps votre pelouse, idéalement en misant sur la diversité afin que votre pelouse soit plus résistante. Finalement, lorsque vous tondez, prévoyez laisser 3 pouces de hauteur à la pelouse puisque cela lui permet de conserver son humidité, ce qui rend la pelouse plus vigoureuse et ainsi, empêcher la propagation des mauvaises herbes.

Prenez note que les tondeuses à gazon ne sont pas autorisées entre 21 h et 8 h, et ce, en tout temps.

Contrôle des moustiques

Le personnel des travaux publics est à pied d'œuvre depuis le début avril pour réaliser les traitements nécessaires au contrôle des moustiques dans la Ville de Valcourt. Nous tenons à vous rappeler que le contrôle assure une efficacité garantie à 80 %.

Nous demandons également votre collaboration afin de porter une attention particulière aux récipients pouvant contenir de l'eau stagnante comme: **piscines (non utilisées), chaloupes, chaudières, jardins d'eau, pneus, etc.** Ces récipients se situant sur des terrains privés sont difficiles à déceler par notre équipe. Ceux-ci doivent être vidés fréquemment, car ils constituent un lieu de reproduction idéal pour les moustiques.

Soyez assurés que nous continuons à faire tout le travail nécessaire pour garantir un bon contrôle.

Nous tenons à vous remercier de votre collaboration ainsi que votre compréhension

Balayage des trottoirs et des rues

Le balayage des rues se poursuit. Afin d'éviter de passer à plusieurs reprises dans les rues puisque cela engendre des coûts supplémentaires :

Nous demandons votre collaboration afin de :

1. Balayer votre terrain dès que possible.
2. Éviter d'entasser le sable en monticule, car nos équipements de balayage ne peuvent ramasser les monticules.
3. NE PAS remettre le sable dans la rue une fois le balai mécanique passé.

Prévention – fermeture d'entrée d'eau

Afin d'éviter des situations d'urgence, lors de travaux intérieurs, nous vous demandons de vérifier si les robinets sur la conduite principale d'entrée d'eau au sous-sol fonctionnent. Advenant le cas du non-fonctionnement de l'arrêt des robinets, bien vouloir nous aviser 72 heures avant le début des travaux, afin de nous permettre de localiser et de confirmer le bon fonctionnement.

Écocentre occasionnel à Valcourt

De retour en 2017 l'Écocentre occasionnel a débuté ses activités, sur le chemin du Mont Valcourt.

Les samedis: **13 et 27 mai, 10 et 24 juin, 8 et 29 juillet, 19 août, 9 et 30 septembre et 21 octobre, de 9 h à 12 h**, l'Écocentre occasionnel sera ouvert afin de recevoir vos objets à récupérer.

En tout autre temps, il est strictement interdit d'y déposer des matières.

Écocentre régional- Réouverture

L'Écocentre régional a ouvert ses portes le 26 avril dernier. Comme par les années passées, le bois, le métal, les résidus verts, l'huile, la peinture et autre matière valorisable pourront être apportée sur place.

Horaire:

Dimanche, lundi, et mardi : FERMÉ

Mercredi, jeudi et vendredi : 9 h à 17 h

Samedi : 9 h à 15 h

Adresse: 666, chemin Keenan, Melbourne Canton

Pour information: 1.819.845.2544





Pour seulement
65\$*

Plus de 105 chaînes
Service HD
1 décodeur-enregistreur



+

Internet 15 mbs
Téléchargement illimité
Modem routeur



+

Interurbains illimités
Canada/États-Unis**
Options téléphoniques



La totale à petit prix

Cooptel > Explorer
l'inattendu

450 532-2667 cooptel.ca

* Pour les 6 premiers mois. Aucun frais d'installation. Certaines restrictions s'appliquent. Là où la technologie le permet. ** Sauf Hawaï et Alaska

Services récréatifs et communautaires

Activités aquatiques

Bain libre à la journée : 4 \$

Bain libre – carte de saison

1er enfant : 66,50 \$

2e enfant : 56,50 \$

3e enfant : 51,50 \$

4e enfant : Gratuit

18 ans et plus étudiant : 76,75 \$

18 ans et plus : 89 \$

Forfait famille : 228,25 \$

Les taxes TPS et TVQ sont à ajouter à ces montants pour les personnes de 15 ans et plus.

Rappel – Inscriptions

- Activités aquatiques;
- Camp de jour;
- Club de patinage artistique;
- Hockey mineur.

Après le 12 mai, des frais supplémentaires s'appliqueront.

Inscription en ligne

La Ville est heureuse de vous offrir ce service, soit l'inscription en ligne pour vos activités sportives et culturelles.



Voici certaines directives importantes à faire avant de pouvoir vous inscrire aux activités en ligne.

Vous devez créer votre compte client. Cette étape est obligatoire avant de pouvoir faire l'inscription aux activités. Pour plus d'information, consultez notre site internet : www.valcourt.ca dans la section à droite Service en ligne.

Compte tenu de l'entente intermunicipale en loisirs, le lieu de résidence est primordial. Si c'est la première fois que vous vous inscrivez aux activités, il faut vous présenter aux Services récréatifs et communautaires pour que des vérifications soient faites avec des pièces justificatives pour s'assurer du lieu de résidence.



Location

Location de salles

Vous cherchez un endroit pour vos rencontres sociales ou pour toutes autres occasions de rassemblement, nous vous suggérons :

- Centre communautaire;
- Ciboulot;
- La Libellule.

Location de plateau

Terrain de balle, terrain de soccer et terrain de tennis pour pratiquer avec vos amis votre sport préféré.



Terrain de volleyball extérieur, non éclairé

disponible gratuitement, il est situé près de la piscine.



Pour location de salles et de plateau : Information et réservation au 450.532.3743

Il s'agit d'un tournoi qui se tient dans une ambiance cordiale, amicale et décontractée. Amateurs et connaisseurs s'y rencontrent simplement pour avoir du plaisir, pour passer une agréable journée et pour soutenir la jeunesse.

L'inscription au tournoi, au coût de 125\$, comprend le golf, la voiturette et le souper. Vous n'êtes pas disponible pour jouer mais désirez assister au **souper** ? **Réservez votre place au coût de 50\$.**
Au menu : Méchoui !

Vous pouvez aussi **commanditer** un trou au coût de 200\$, nous nous occupons de l'affichage et vous réservons l'exclusivité.

Il est toujours possible de faire un don en argent ou de contribuer par un cadeau que nous ferons tirer durant la soirée.

Cette activité permettra à L'Initiative de poursuivre sa mission et ses projets réalisés auprès des jeunes de la région.

Pour vous inscrire ou pour savoir comment vous pouvez soutenir la Maison des jeunes, contactez son équipe au (450) 532-2281. N'hésitez pas aussi à nous contacter pour de plus amples informations ou pour en savoir plus sur la Maison des jeunes.

Vous pouvez également consulter le site internet : linitiative.org ou nous suivre via notre page Facebook!



Tournoi de golf des Maî(t)res de la région de Valcourt

Il est de retour! Le tournoi de golf des Maî(t)res de la région de Valcourt au profit de La Maison des jeunes L'Initiative!

Un évènement à ne pas manquer! Vendredi, 9 juin prochain aura lieu le fameux tournoi de golf présidé par l'ensemble des Maires de la région de Valcourt.





Soirée d'information sur la fibromyalgie 8 mai - 18h30



L'Association de la fibromyalgie de l'Estrie vous invite à assister à une soirée d'information.

Lundi 8 mai à compter de 18h30 au CLSC, 1150, rue Champlain à Val-

court.

Venez en apprendre davantage sur ce qu'est la fibromyalgie ainsi que les services offerts par l'Association de la fibromyalgie de l'Estrie.

- Questions / réponses sur la fibromyalgie et ses symptômes
- Ressources disponibles
- Mission et services offerts par l'Association dans les différentes MRC de l'Estrie

Pour inscription : 819.566.1067

Le **club plein air WIXX** est un projet pour faire bouger les jeunes âgés de 13 à 15 ans, en leur faisant découvrir les activités disponibles dans la MRC du Val-Saint-François. Un nouveau volet s'ajoute cette année, le volet formation, préparation en animation ou le leadership est mis en valeur et une formation secourisme.

Dates/heures	Particularité	Coûts
6 semaines d'activités Sem. #1: 27-28-29 juin Sem. #2: 4-5-6 juillet Sem. # 3: 11-12-13 juillet Sem. # 4: 18-19-20 juillet Sem. # 5: 8-9-10 août Sem. # 6: 15-16 août	6 semaines d'activités Une activité par semaine, 1 journée de formation et une journée en animation. Mardi (activité), mercredi (formation) jeudi (animation en camp de jour) Horaire remis lors de l'inscription	190\$: 6 activités sportives, un chandail, secouriste avertis Croix-Rouge niveau 4, formation aide-animateur et journée aide animateur dans ton camp. (3 jours par semaine) 150\$: 6 activités sportives. (1 journée semaine, mardi)

Inscription à l'aréna jusqu'au 21 juin 2017

Faire chèque à MRC Val-Saint-François / QEF

Rens. : Marie-Ève Mailhot 819.845.3769 poste 219

memailhot@val-saint-francois.com



Concert de fin d'année des Harmonies de l'école secondaire de l'Odyssee 10 mai 19 h

Le concert des harmonies de l'école secondaire de l'Odyssee se tiendra le 10 mai, à 19 h, à l'église de Valcourt. Nous profiterons de l'occasion pour montrer l'immense talent musical des jeunes et pour récolter des fonds qui serviront à la réparation des instruments ainsi qu'à l'achat de partitions (desserts et café seront servis à l'entracte, au coût d'un dollar). Les billets seront vendus à la porte de l'église, le soir du concert. Le prix d'entrée est fixé à 10\$ par adulte et 3\$ pour les élèves de l'école (gratuit pour enfants de moins de 12 ans).



Bon concert!

Roxane Côté, enseignante en musique

Esthétique Guylaine

- * Épilation à la cire
- * Facial

707 Avenue du parc Valcourt, Québec JOE-2L0
(450) 532-4973

Pharmacie Nathalie Roy

Familiprix

825-A, rue Saint-Joseph Valcourt (Québec) JOE 2L0
Téléphone : (450) 532-6000
Télécopieur : (450) 532-6040
pharmnroy@cooptel.qc.ca

Nathalie Roy, pharmacienne

HEURES D'OUVERTURE :
Lundi au mercredi : 9 h 00 à 18 h
Jeudi et vendredi : 9 h à 21 h
Samedi : 9 h à 16 h



Fondation
CHU Sainte-Justine

Pour l'amour des enfants

Dépôt de livres pour la vente de livres usagés

Dépôt de livres

Lieu : Aréna, 1111 Boul. Des Cyprès,
Valcourt

Date : du 1 au 24 Mai 2017

Vente de livres

Lieu : Salle communautaire

Adresse : 820 St-Joseph, Valcourt

Horaire :

Jeudi 25 Mai 12h à 18h

Vendredi 26 Mai 9h à 18h

Samedi 27 Mai 9h à 12h

Événement organisé par les Filles
d'Isabelle

Responsable :

Gisèle Lebel:

450.532.4583



**CENTRE
D'ACTION BÉNÉVOLE**
VALCOURT ET RÉGION
Maison CoopTel

La rencontre amicale

4 avril au 4 juillet inclusivement

Un temps de qualité chaque
mardi de 13 h 30 à 15 h 30

Inscription obligatoire

450.532.2255 Coût 2.\$



Rencontres :

- ✓ de partage
- ✓ d'information
- ✓ de récréation et
de divertissement
- ✓ d'apprentissage
- ✓ d'amitiés
- ✓ d'activités physiques et
cognitives

La rencontre amicale, un service
offert aux personnes de 60 ans et + .

9 mai:

Atelier musical «Chantons ensemble»
avec Charles-Michel Tremblay

16 mai:

La fraude chez les grands-parents
avec Isabelle Guérard de l'AQDR

23 mai:

Présentation de l'offre de service du
Centre de réadaptation de l'Estrie.
Déficience visuelle et auditive.

Diane Arel

30 mai: Bingo

6 juin: Travaillons nos méninges

13 juin: CDS Boutique

Présentation d'articles d'aide à la vie
quotidienne pour favoriser l'autono-
mie des personnes vivant à domicile

Colette Fontaine, coordonnatrice du
maintien à domicile
colettecabver@coopTEL.qc.ca
Site Web: cabver.org
450 532-2255

FADOQ de Valcourt Mardi 4 juillet

Le **mardi 4 juillet** départ en direction de Gatineau pour souligner le 150^e anniversaire de la Confédération Canadienne: **Exposition florale Mosai Canada**, en après-midi: au théâtre du Musée Canadien, assistez au spectacle d'**Un océan à l'autre**, une revue musicale des plus belles chansons canadiennes. Transport en autocar de luxe - 1 repas - Activités au programme - Service de guide accompagnateur - Toutes les taxes.



Activités à venir - Juillet 2017

Le **jeudi 20 juillet** départ en direction de Québec: **Rendez-vous 2017** Plus de 40 grands voiliers navigueront en eaux canadiennes afin de souligner le 150^e anniversaire de la Confédération Canadienne. Sur les quais visite commentée des grands voiliers, spectacles ambulants, arts de la rue d'ici et d'ailleurs, etc.. En après-midi: Trajet vers Beaumont dans la région de Bellechasse, assistez à une **pièce de théâtre d'été - Théâtre Beaumont St-Michel**.

Informations pour ces 2 activités: Denise: 450.532.3100 - Rita 450.532.2775

Vie communautaire



Jardin communautaire

Il est temps de réserver votre coin au **JARDIN COMMUNAUTAIRE**

Grâce à la collaboration du Centre d'action bénévole Valcourt et Région et de l'Office municipal d'habitation de Valcourt vous pouvez jardiner aux Jardin communautaire de Valcourt. Des lots clôturés sont disponibles près de la rue Éthier. Et oui, une parcelle de terre juste pour vous !

Une remise et des outils de jardinage sont sur place ainsi que tout ce qu'il faut pour arroser son jardin.

Pour réserver votre jardin ou pour plus d'information :

Louise Girard au Centre d'action bénévole Valcourt et Région au 450.532.2255.



Repas communautaire pour personnes seules - Vendredi 26 mai de 11 h 30 à 13 h30

Le Centre d'action bénévole Valcourt et Région en collaboration avec Floriane Guérini, travailleuse de proximité propose un repas communautaire aux personnes seules de Valcourt et Région, vendredi le 26 mai de 11 h 30 à 13 h30. Venez vous divertir et prendre un bon repas chaud au coût de 2\$. Places limitées. Réservation obligatoire avant le 19 mai 2017. Pour renseignements Louise Girard 450-532-2255 ou Floriane Guérini 1- 819-328-7793

Dr Jonathan Girard
chiropraticien



Thème du mois: le cou!


Connaissez-vous quelqu'un souffrant de.....

Entorse cervicale
Douleurs au travail
Arthrose
Engourdissements dans les bras
Raideurs musculaires

Suivez ma page  pour en apprendre davantage sur les thèmes de chaque mois

Val-Énergie
9036 rue de la Montagne
Valcourt

Pour rendez-vous ou questions: 819 993-7283

 @drjonathangirardchiropraticien



Sport & loisirs

10E Anniversaire Retrouvailles Valcourt 2017 Spyder



Nous sommes heureux de vous annoncer que BRP et la Ville de Valcourt célèbreront le:

10e anniversaire du Can-Am Spyder en compagnie de ses nombreux adeptes, ici, à Valcourt, les 2, 3, et 4 juin 2017. Nous prévoyons l'inscription d'environ 3000 participants ce qui représente environ 1800 Can-Am Spyder dans les rues de la ville.

Différentes activités leur seront proposées :

- Visite de la chaîne de montage de l'usine BRP
- Visite du Centre Design & Innovation Laurent Beaudoin
- Visite du Centre de développement de produits
- Visite du Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier.

Et plus encore! Un souper d'ouverture sera offert à tous les participants le vendredi. Il y aura également une soirée de célébration le samedi, au Centrexpo Cogeco Drummondville, pour souligner cet important anniversaire et, surtout, les membres passionnés de la communauté Can-Am Spyder. En plus de visiter la ville ainsi que les installations de BRP, ceux-ci seront invités à explorer les localités avoisinantes et les paysages enchanteurs. Nous leur fournirons un guide complet des routes et des attractions de la région. La majorité des activités se dérouleront en plein cœur de la ville de Valcourt.

En effet, les participants se promèneront à leur guise à travers la ville selon l'horaire suivant :

Vendredi 2 juin 2017 : 9 h à 21 h, Samedi 3 juin 2017 : 9 h à 17 h, Dimanche 4 juin 2017 : 9 h à 14 h

Il s'agit d'une occasion unique pour les résidents et les marchands de célébrer cet anniversaire et d'accueillir les propriétaires d'un Can-Am Spyder. Nous comptons sur vous pour leur faire découvrir notre magnifique région. Soyons fiers d'accueillir des propriétaires des quatre coins du continent parmi nous! Venez célébrer avec nous le vendredi 2 juin à 19h. Une soirée de festivités est au menu! Pour obtenir plus de détails sur l'événement, veuillez consulter le www.retrouvaillespyder.com.

Vie culturelle

Bibliothèque - Centre culturel - Musée

Activités: Réservation: 450.532.2250



Heure du conte en pyjama

Vendredi à 18 h 30

12 mai 2017

C'est l'histoire d'un ours, Dominique Demers, Geneviève Després



Pause lecture

Mercredi 31 mai 2017 18 h

Lecture comparée :

L'Étranger, Albert Camus - Meursault, contre-enquête, Kamel Daoud



Expositions

Kevin Sonmor et France Jodoin - 28 mai au 20 août 2017

EXPOSITIONS EN ARTS VISUELS

DU 28 MAI AU 20 AOÛT 2017

FRANCE JODOIN

L'AUTRE PAYSAGE
THE OTHERS LANDSCAPE

KEVIN SONMOR

NOMADES, JOUEURS ET SAINTS
NOMADS, PLAYERS AND SAINTS

CENTRE CULTUREL ET BIBLIOTHÈQUE YVONNE L. BOMBARDIER

CENTRE CULTUREL BOMBARDIER.COM





Cinéma au Musée

Exposition temporaire Idées en mouvement - Jusqu'au 23 mai



Idées en mouvement vous invite au cœur du processus créatif, de l'idée à la réalisation, en prenant comme exemple concret le projet de rénovation du Musée.

Tout en permettant de saluer l'apport des professionnels et des entreprises ayant œuvré au développement du Musée, ce projet cadre parfaitement avec la nouvelle approche ingénieuse de l'institution. Témoignages des partenaires du projet, esquisses et maquettes de conception, véhicules surprenants provenant du Musée ferroviaire canadien et de l'Agence spatiale canadienne; cette exposition met en parallèle l'énergie utilisée à la propulsion dans les transports et la créativité nécessaire pour réaliser un projet d'envergure. Et si les idées faisaient avancer le monde?

École la Chanterelle

Initiation à la robotique en 3e année

Au cours des dernières semaines, les élèves des classes de mesdames Lucie Clément et Catherine Giguère ont eu l'opportunité de s'initier à la robotique dans le cadre du programme de Sciences et technologie. Dans un parcours comportant trois blocs d'enseignement-expérimentation de deux heures, les élèves devaient d'abord construire un robot à l'aide d'un plan de construction et de blocs Légo spéciaux. Le robot contenait un processeur et une mémoire lui permettant d'emmagasiner et de réaliser un programme comportant des routines simples. Par la suite, le robot exécutait le programme réalisé par les élèves : rouler en ligne droite, rouler en faisant une courbe, reconnaître un bloc de couleur, etc. Chaque programme représentait un défi que les équipes (2 à 3 élèves) relevaient à leur rythme. Les élèves ont apprécié leur expérience et ont trouvé parfois difficile de surmonter les difficultés qu'ils rencontraient. Ils devaient alors persévérer, réviser les routines de leur programme, parfois recommencer et souvent demander l'aide d'un autre élève ou d'un adulte. Cette expérience en robotique a permis aux élèves de faire des apprentissages importants dans le cadre de la démarche scientifique : faire des hypothèses, expérimenter et apprendre de leurs erreurs. Je vous invite à cliquer sur la photo ci-jointe pour constater le sérieux de la démarche des élèves...



Des parents partagent leur passion



La classe de madame Amélie Couture a eu la chance de pouvoir compter sur la présence de parents qui ont offert leur temps pour partager leur passion. Au cours du mois de mars, monsieur Hugo Brisson a généreusement offert son aide pour guider les élèves intéressés à démonter et défaire de petits appareils qui ne servent plus. Sa présence au coin «bric à brac» n'est pas passée inaperçue. Dernièrement madame Léa Ruel, hygiéniste dentaire, a animé une activité sur les soins dentaires. Elle a présenté son uniforme, ses outils de travail, lu une histoire et animé un jeu. Le passage de ces parents dans la classe du préscolaire a su éveiller l'intérêt et la curiosité des élèves.



Alloprof

Vous connaissez peut-être l'excellent **site Internet Alloprof**. Mis en ligne en 1996, Alloprof est un organisme de bienfaisance qui **offre gratuitement de l'aide aux devoirs et aux leçons** à tous les élèves du primaire, du secondaire et de la formation générale aux adultes, ainsi qu'aux parents d'élèves du Québec. **Huit services** sont offerts et maintenant une nouvelle application est disponible pour l'étude des mots de vocabulaire de la semaine. Le lundi 24 avril, les élèves de 4e, 5e et 6e année ont reçu la visite d'un animateur Alloprof afin de mieux connaître ce site Internet et faire l'expérience concrète de quelques-uns des services offerts. Alloprof, est un site exceptionnel et avec des services à connaître : <http://www.alloprof.qc.ca>

Lire avec son enfant peut faire une différence

Que peut faire un parent pour valoriser la lecture auprès de son enfant ? Comment la lecture des parents influence telle la scolarité des enfants ? Nous le savons, l'éducation commence à la maison. Si simples soient-ils, les premiers mots qu'un parent dit à son enfant lui ouvrent les portes du langage et l'initient à un monde d'exploration et de découverte. Lorsque la scolarité officielle débute, selon plusieurs études, plusieurs parents croient que leur influence dans le développement des habiletés de leur enfant à lire n'a pas de valeur. Pourtant, on ne compte plus les études qui démontrent hors de tout doute la valeur des petits gestes posés par les parents en regard de la lecture et de l'écriture auprès de leurs enfants, petits et grands. Si le sujet vous intéresse, je vous invite à poursuivre la réflexion sur le site RIRE, un site Internet fort intéressant qui traite de différents sujets pédagogiques : <http://rire.ctreq.qc.ca/2015/08/lecture-histoires-cerveau/>

Yvan Demers, directeur



École l'Odyssee

Projet Carboneutre reçoit le prix: «Donne des super pouvoirs à ton école»

Le projet Carboneutre de l'école de l'Odyssee a remporté le prix environnemental lancé par Bureau en gros "Donne des super pouvoirs à ton école".

L'équipe est fière de recevoir 25 000\$ de matériel technopédagogique qui leur permettra de poursuivre les projets avec les élèves. Quelle belle reconnaissance pour le personnel et pour les élèves qui s'impliquent au quotidien à faire de la communauté environnante un lieu plus vert!

C'est justement grâce à cette implication et aux multiples projets à caractère environnemental que l'école a su se démarquer et être l'une des 10 gagnantes au Canada.

Le projet Carboneutre est unique en son genre et la communauté peut être fière de collaborer à cette expérience si enrichissante pour des futurs citoyens écoresponsables, les élèves de l'Odyssee.



Sur la photo avec des élèves de l'Odyssee :

- Au centre, Caroline Leclerc enseignante responsable de Carboneutre; Luc Bouvrette, de Bureau en Gros.
- À droite, Julie Dubois directrice de l'école de l'Odyssee; Jean-Philippe Bachand président de la commission scolaire des Sommets et Hélène Bégin responsable du projet Carboneutre.

Le sport interscolaire de l'Odyssee en bref !

Équipes interscolaires

Le bloc 2 du sport interscolaire a pris fin avec les championnats régionaux et provinciaux de badminton.

En vertu de leur victoire respectivement en double masculin et double mixte benjamin: les tandems

Félip Bélanger / William Côté et Vivianne Queenton / Thomas Madgin ont été sacrés champions estriens.

Ils ont donc fait partie de la délégation estrienne qui a participé aux championnats provinciaux tenus à Shawinigan les 22 et 23 avril dernier.



Bravo à nos athlètes

Le bloc 3 (printanier) fera place au golf interscolaire. Deux de nos athlètes, Arché Plante et Gabriel Côté représenteront l'Odyssee lors des compétitions qui se tiendront durant le mois de mai.

Projet « mini-spyder »

Notre projet a remporté deux prix dernièrement. On a eu une bourse de 450\$ de Kino-Québec pour acheter du matériel et nous sommes finalistes pour le gala saines habitudes de vie. Ils viendront tourner une vidéo que l'on pourra utiliser pour faire la promotion de ce projet.



Grand défi Pierre Lavoie

La sélection des 44 coureurs et coureuses qui parcourront la distance Québec-Montréal à relais est maintenant complétée.

Ce sont plus de 60 athlètes qui ont tenté leur chance de mériter une place dans l'équipe. Le comité a eu la délicate tâche de retrancher les derniers coureurs excédentaires à partir des critères d'assiduité aux entraînements et de rigueur dans les suivis d'entraînements.



Le défi se déroulera les 13 et 14 mai prochain de la colline parlementaire de Québec jusqu'au Stade Olympique de Montréal.

Stéphane Bernier,
Éducateur physique et responsable des sports,
École secondaire l'Odyssee


MA SÉCURITÉ : MA RESPONSABILITÉ!

Semaine de la sécurité civile
7 au 13 mai 2017

La préparation commence à la maison!



ENSEMBLE 
on fait avancer le Québec

Québec 

Semaine de la sécurité civile 2017

C'est du **7 au 13 mai** prochain que se déroulera la **Semaine de la sécurité civile**.

Sur le thème **Ma sécurité : ma responsabilité!**, cette semaine a pour but de rappeler à la population l'importance d'être prêt à affronter un éventuel sinistre. D'ailleurs, le sous-thème de cette année : **La préparation commence à la maison!**, souligne que la sensibilisation est l'une des dimensions principales en matière de sécurité civile.

L'importance de se préparer

À l'occasion de la Semaine, le **ministère rappelle aux citoyens qu'il est essentiel d'avoir en tout temps à la maison des réserves d'eau ainsi que de nourriture non périssable et une trousse d'urgence permettant de subvenir à leurs besoins pendant au moins les 3 premiers jours d'un sinistre.**

Pour plus de renseignements sur la Semaine de la sécurité civile, rendez-vous sur le site Internet du ministère.

www.securitepublique.gouv.qc.ca

Collecte de bouteilles et de canettes au profit de:

53e groupe Scout Valcourt et Région et CCMR
247 Les Timoniers de Valcourt

Samedi le 13 mai 2017 à la Caserne des pompiers de Valcourt

Les jeunes passeront de porte en porte dans Valcourt et les villages avoisinants.

Vous serez absent? Laissez vos bouteilles sur le balcon avec une note à notre attention.

** Le Dépanneur Foisy acceptera des dons de bouteilles et de canettes au nom des Scouts/Cadets dans les semaines précédant la collecte **

Les jeunes vous remercient de votre générosité!



Natalie Choquette en concert à Valcourt!

13 mai 2017 dès 19h30, en l'église St-Joseph

L'ouverture du concert sera effectuée par la chorale «**La Farandole de Racine**», organisme bien connu dans la région. Les billets sont mis en vente au coût de 60\$ et 40\$. Vous pourrez vous procurer des billets auprès du comité organisateur, des paroisses participantes, à l'Église St-Joseph et au bureau de la Chambre de Commerce de Valcourt ou au 450.532.2525.

Pour ceux qui voudraient optimiser l'expérience, un forfait souper-concert est offert, sur réservation seulement, par Le Brandy Creek, table d'hôte au coût de 30\$ plus taxes, par personne. Réservez tôt, les places sont limitées.

Pour plus d'informations vous pouvez communiquer avec nous par courriel au:

medias@lesgrandsconcertsdelamontagne.com ou

via notre page facebook : **Les Grands Concerts de la Montagne.**



Les Grands
Concerts
de la Montagne